



Numéro 663-Janvier 2026

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/>

https://www.instagram.com/cgt_calvados/

<https://www.calvados.cgt.fr>

Déposé le:
22/01/2026
à distribuer avant le :
28/01/2026

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

2026 Année de luttes et de conquises sociaux

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Thibault Soulard

N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr

Agenda :

- 26/01 : Vœux UL Vire
- 28/01 : Journée d'étude sur la dette
- 29/01 : AG UL Mondeville
- 30/01 : Vœux UL Hérouville
- 05/02 : Vœux UL Cormelles

la
cgt
CALVADOS



**SOLIDARITÉ
INTERNATIONALISTE
AVEC LE PEUPLE DU
VENEZUELA**

Contre l'impérialisme des États-Unis

LES PEUPLES, PAS LES EMPIRES.



Coût du Capital: En 2026, on relance la campagne dans le Calvados !

EDITO

Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados



En ce début d'année 2026, je souhaite adresser à l'ensemble des militantes et militants de la CGT du Calvados des vœux de santé, de solidarité et de combativité. La période est lourde, instable, dangereuse parfois. Elle exige de notre organisation clarté, responsabilité et engagement : la CGT doit être une boussole dans la tempête.

Car tout est fait pour nous disperser : la guerre, la peur, la division, l'instabilité politique permanente. Pendant ce temps, le capital poursuit son offensive, dans les entreprises comme dans les services publics, et à travers des politiques d'austérité imposées au niveau national et européen. Ici, cela se traduit par des salaires bloqués, des emplois menacés, des services publics fragilisés et des territoires abandonnés.

Notre rôle, à l'Union Départementale CGT du Calvados, est de remettre de la clarté économique et sociale, de donner des repères, et surtout de transformer la colère sociale en rapport de forces organisé. C'est le sens de notre rentrée syndicale.

Le capital mène une offensive majeure contre le travail, tant sur le plan démocratique qu'économique.

Gel des salaires, casse des services publics, explosion des budgets militaires... Cette logique a des conséquences directes sur les salaires, les retraites, l'industrie et l'emploi en Normandie. À l'approche des NAO, la CGT du Calvados portera ces enjeux et diffusera largement le travail engagé sur l'impact de l'économie de guerre sur le monde du travail, en lien avec le comité régional et les 4 autres UD normandes.

C'est aussi, encore et toujours, de l'intimidation ou de la répression qui font le quotidien de camarades dans les entreprises comme chez Legallais dernièrement ou toujours au Teillage Vandecandelaere.

Sur le plan national, la crise ouverte depuis la dissolution de 2024 se traduit par une continuité brutale des politiques antisociales : attaques contre le 1er mai, allongement du temps de travail, budgets d'austérité. Pendant ce temps, la question sociale est volontairement étouffée au profit des discours sécuritaires et xénophobes. L'extrême droite prospère sur les injustices et le sentiment d'abandon, y compris dans nos territoires. La CGT a une responsabilité centrale : ramener le débat sur le travail, les salaires, l'emploi et les services publics.

Dans le Calvados, la bataille économique est au cœur de la période. Le scandale des aides publiques aux entreprises, versées sans contrôle ni contreparties, se heurte à la réalité vécue par les salarié·es. **C'est tout le sens de notre démarche de la relance de la campagne « Coût du Capital » via un numéro spécial de l'Esprit de conquête », décidée par la Commission Exécutive de l'UD, qui doit maintenant**

se déployer dans les syndicats et les UL .

Selon les données croisées de la CGT, de la Dares et des observatoires sectoriels, **plus de 107 000 emplois sont menacés ou supprimés, principalement dans l'industrie dont près de 2000 sur notre département !**

En comptant les emplois indirects, ce sont 200 à 300 000 emplois impactés depuis 2023.

Face aux suppressions d'emplois, nous devons aussi mettre en avant les luttes qui gagnent. En Normandie, des dossiers comme Chapelle Darblay montrent que rien n'est écrit d'avance quand le rapport de forces existe.

Réindustrialiser ne peut pas être un slogan vide. Cela pose la question de la propriété des outils de travail, de la planification, des donneurs d'ordre et de la sous-traitance. Ces enjeux, comme ceux des services publics – santé, logement, transports, aménagement du territoire – doivent être au cœur de notre action interprofessionnelle dans le Calvados.

2026 doit marquer aussi un tournant pour notre Union Départementale. Elle doit être l'année du début concret de la restructuration territoriale de la CGT du Calvados, comme décidée par le Congrès, pour mieux coller aux réalités du travail et des bassins de vie.

Dans le Calvados, cela signifie être plus présents là où le salariat est le plus isolé, notamment dans les TPE et les zones périphériques et péri-urbaines. Cette est un levier pour gagner en efficacité, en lisibilité et en capacité de mobilisation. **C'est le sens de la création de l'UL Plaine de Caen, travaillée en commun par les unions locales de Mondeville et Cormelles le Royal, ou encore le lancement du collectif pour la mise en place du Bus du Travail, outil de toute la CGT dans le département.**

Camarades, la colère sociale est là. Notre responsabilité collective est de lui donner une perspective, une organisation et des débouchés. Cela passe par une CGT du Calvados plus forte, plus syndiquée, plus formée et plus présente sur tous les lieux de travail.

Camarades,

Encore tous mes vœux de bonheur, de santé, pour vous, vos proches, vos camarades .

Je le dis sans détour, **2026 ne sera pas une année d'attente. Ce sera une année de décisions.**

POINTS LUTTES

Collecte des Ordures Ménagères

Suite à un mécontentement des agents de la Collecte des Ordures Ménagères, le syndicat CGT CAEN LA MER a déposé un préavis de grève pour la période du 16 novembre au 31 décembre à minuit.

Malgré cinq jours de grève consécutifs, le syndicat CGT CAEN LA MER tient à souligner le niveau de mobilisation exceptionnel : 90 % des agents en grève. Ce taux confirme la profondeur du malaise et des attentes légitimes exprimées par le personnel.

Si des avancées ont été notées sur certains points de revendication, tout particulièrement sur la sécurité des agents et des usagers, le dialogue a été marqué par une forte crispation concernant les revalorisations salariales, et le paiement des jours de grève.

Ce mouvement social est la conséquence de cinq ans de revendications n'ayant pas été entendues par la collectivité, malgré nos diverses interventions dans les instances de la Communauté Urbaine.

Le syndicat CGT CAEN LA MER a obtenu un certain nombre de garanties, notamment sur un ensemble de points concrets concernant les conditions de travail et la sécurité des agents (acquisition de 3 nouvelles Bennes OM ; création d'un poste supplémentaire de mécanicien ; concertations des agents pour l'achat de nouveaux véhicules et EPI ; une meilleure organisation des tournées de collectes après consultation des Maires sur le territoire de CAEN LA MER ; consultation des communes pour l'accès aux sanitaires et points d'eau durant les tournées).

Pour les revalorisations salariales, statutairement impossible de négocier (gel du point d'indice) ; Par contre, la collectivité s'est engagée à inclure de nouvelles primes dans le RIFSEEP et l'IFSE individuel (demande de reconnaissance des chauffeurs titulaires du permis poids lourds). Il est demandé également une prime supplémentaire pour les Ripeurs.

Le syndicat CGT restera particulièrement vigilant sur ce dossier.

A l'issue du 5ème jour de grève, la Collectivité a accepté le principe de récupération des heures de grève, sans que cela impacte les salaires des agents grévistes. CAEN LA MER a proposé un étalement sur 1 an, en fonction des impératifs individuels des chauffeurs et des ripeurs. Elle a également proposé de défalquer les heures de réunions de services et de formations sur les jours de grève.

Notre collectivité a prévu de nous revoir sur 2 rendez-vous en décembre pour faire le point d'avancement de la situation.

Comme quoi, en étant mobilisé(es), les agents de la Collecte des Ordures Ménagères ont prouvé leur efficacité. Le mouvement a été serein, tendu sur les 2 derniers jours, mais les agents ont appris à se parler, à se connaître, et une cohésion d'équipe s'est mise en place.

La Collectivité a été mise devant le fait accompli, et a dû céder face aux revendications des agents de la Collecte des OM.

En tant que syndicat CGT CAEN LA MER, nous ne lâcherons pas nos collègues... Le combat continue.



A CAEN LA MER

Piscine et Patinoire

Le syndicat CGT CAEN LA MER a déposé, le 8 octobre dernier, un préavis de grève pour les agents des Piscines & Patinoire de CAEN LA MER.

Ce préavis couvrait la période du 8 octobre 2025 au 31 décembre 2025. La Communauté Urbaine nous a reçus le 28 novembre, sans qu'aucun point de négociation n'ait abouti.

En date du 7 Décembre, les agents des piscines se sont mis en grève pour alerter la population de leurs conditions de travail. Cette action a été menée sur un dimanche pour sensibiliser les familles qui fréquentent les piscines d'Hérouville Saint Clair, et de CAEN (Stade Nautique).

Un deuxième mouvement de grève s'est tenu le dimanche suivant, 14 décembre. Aucune piscine n'était en capacité de fonctionner. Les élus de Caen la Mer et la Direction n'ont pas daigné se déplacer pour rencontrer le personnel des piscines.

D'un commun accord, les agents ont décidé de ne pas pénaliser les usagers pendant la période des vacances de Noël, et ont décidé de reporter leurs actions en janvier 2026, faisant ainsi preuve de professionnalisme.

Toujours sans réaction de notre Collectivité, le Syndicat CGT CAEN LA MER a déposé un nouveau préavis de grève pour la période du 1er Janvier au 31 janvier 2026. Préavis utilisé les dimanches 11 et 18 janvier 2026.



Les piscines seront en grève à compter du dimanche 11 janvier 2026, avec rassemblement au Stade Nautique MAES. Les agents sont fortement mobilisés et ne veulent pas céder devant l'inertie de la Direction des Sports, et du Président de CAEN LA MER, Nicolas JOYAU.

Le mouvement va se durcir. Un groupe de travail est proposé fin janvier, et notre organisation syndicale est exclue des négociations. Nous faisons actuellement remonter cette information en lieu propre, et seront malgré tout présents à cette réunion où notre présence n'est pas souhaitée.

Si notre syndicat n'est pas reçu par CAEN LA MER, les agents quitteront le groupe de travail en solidarité avec notre organisation syndicale. Le syndicat SUD est partenaire de ce mouvement avec nous.

Les revendications ne sont pas d'ordre financières, mais sur les conditions de travail :

Bâtiments vétustes, avec report incessant des travaux programmés. Il en va de la sécurité des usagers (voir incident fuite toxique à la Piscine d'Hérouville saint Clair en décembre dernier).

Remise en cause des heures de préparation des maîtres nageurs (suppression de leurs acquis)

Mise en place d'une badgeuse alors que les agents ont des plages de travail difficiles à gérer et organiser. Les agents ont le sentiment d'être flingués.

Comme pour la collecte des Ordures Ménagères, notre syndicat sera présent et défendra les intérêts des collègues des Piscines & Patinoire.

Le mouvement est organisé, structuré et déterminé. Nos collègues font preuve de combativité même si le combat s'annonce long. D'autres actions, sous d'autres formes, pourront être envisagées pour mettre les élus de la Communauté Urbaine CAEN LA MER face à leurs responsabilités (élections municipales ou pas !).

Olivier VERNHES – Secrétaire Général
Nathalie FONTAINE – Secrétaire Générale Adjointe.

RETOUR EN IMAGES SUR



Rassemblement du 02/12



Initiative IHS 30 ans 1995 - 11/12/2025

LES ACTIONS DU MOIS



Rassemblement pour le peuple Vénézuélien 03/01/2026



Action cheminots 15/12

40 ans CGT EPSM

A l'occasion de ses 40 ans, la CGT de l'EPSM de Caen a réuni personnels, retraité.es et partenaires autour d'échanges riches et engagés. Tables rondes, témoignages et interventions ont permis de croiser les regards sur l'évolution de la psychiatrie, les droits sociaux et les valeurs de solidarité. Notamment une table ronde avec l'association SOS racisme et une avec le collectif Palestine. Tout au long de la journée, la fraternité était bien au rendez-vous, confirmant que, depuis 40 ans, la CGT de l'EPSM de Caen continue de porter collectivement ses valeurs.



15 DECEMBRE : LES CHEMINOTS DANS L'ACTION

Citoyens, élus, usagers et cheminots, ont démontré ces derniers mois, qu'ils étaient plus que jamais convaincus, unis et déterminés à défendre le Service Public Ferroviaire en Normandie.

En effet, les différentes mobilisations et réunions publiques ont rassemblé des centaines de personnes, accompagnées de démarches revendicatives CGT mobilisant un grand nombre de cheminots, sur notre région.

750 manifestants rassemblés le 15 décembre dernier devant le conseil régional de Caen, ont une nouvelle fois dénoncé ce choix idéologique.

Les Associations d'Usagers, certains élus et les Organisations Syndicales s'opposent toujours la décision de la région par la voix d'Hervé Morin d'attribuer le lot étoile de Caen à une entreprise privée et qui poursuit la casse du service public ferroviaire en validant l'ouverture à la concurrence du prochain lot étoile de Rouen.

La responsabilité est incontestable et inacceptable de l'état, sur la casse du Service Public, amplifiée par la désorganisation de l'Entreprise. En ce sens :

- o Nous dénonçons le désengagement de l'État et l'absence de réponse des préfets, sur l'avenir des Lignes de Desserte Fine du Territoire :
- o Nous réaffirmons, l'ouverture des Gares avec des Guichets à disposition pour garantir l'égalité d'accès aux trains pour tous
- o Nous exigeons le développement du Fret ferroviaire.



À la CGT, nous affirmons que la logique de Service Public a disparu de la politique menée par nos Directions, remplacée par la folie du tout business.

C'est bien cette politique régressive, poussée par celles et ceux qui tentent de nous faire revenir plus d'un siècle en arrière, aux temps des compagnies privées qui ont fait faillite, qui aboutit à la fermeture des Guichets, des Gares et des Lignes, aux fermetures de triages Fret, à l'abaissement des conditions sociales, de vie et de travail des cheminots.

Ils sont responsables de l'abandon de pans entiers du territoire en matière ferroviaire, amplifié par le dogme libéral de certains élus locaux, laissant des millions de citoyens sans possibilité de prendre le train, créant le sentiment d'être les oubliés des pouvoirs publics, pour finir dans les bras de l'extrême droite, parfois par dépit.

Il est donc nécessaire de repenser l'aménagement du territoire et de conduire celui-ci en s'appuyant notamment sur le développement du train public de voyageurs et de marchandises.

La CGT cheminots exige du nouveau président de la SNCF et du Gouvernement un changement de Cap :

- Par l'arrêt de la privatisation du rail public ;
- Par le vote d'une loi pluriannuelle d'investissements pour garantir le maintien et le développement du réseau ferroviaire, au-delà du seul réseau structurant ;
- Par le développement du Fret ferroviaire public.

Les cheminots continueront à ce battre en 2026 car l'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons en faire !

Jeudi 11 Décembre 2025, l'IHS CGT du Calvados et l'UD CGT ont organisé une Conférence sur le thème :

« 1995, 30 ans déjà ».

Une belle tribune : Bernard Thibault (SG Confédéral 1999 à 2013), Gilbert Garrel (Président IHS Nationale), Rémi Azemar (historien), Allan Bertu (SG UD 14) et Jacques Ambroise (Président IHS CGT 14).

Avoir un regard sur l'histoire est toujours passionnant, surtout quand cette histoire est notre histoire. Mais cette approche historique doit aussi servir à comprendre le présent et à nous projeter dans l'avenir.

Nous avons porté avec nos intervenants de la tribune, quatre regards sur ce conflit qui fait date dans l'histoire sociale de notre pays et notre Département. Un conflit social marqué par des grèves et des manifestations très importantes où le gouvernement dirigé par Alain Juppé, droit dans ses bottes, a vacillé sous la pression des salariés mais aussi d'une opinion publique qui a soutenu le mouvement. Le gouvernement de l'époque se sent fort et Juppé pense que sans tarder il a le pouvoir de passer des réformes importantes. Pour lui c'est le moment de s'attaquer aux sujets qui sont des marqueurs de leur politique : Sécurité Sociale, Régimes spéciaux de retraite.

Dans le même temps, le gouvernement et le Président de la SNCF, Bergougnoux, concoctent un contrat de plan Etat/SNCF pour placer le service public ferroviaire dans la voie du libéralisme voulue par l'Europe.

La première manifestation à Caen se déroule le 24 Novembre avec des milliers de manifestants. Au-delà de la SNCF, la Poste, France Télécom, EDF sont présents ainsi que des Privés d'Emplois, des Lycéens et Etudiants.

D'autres manifestations se sont tenues dans le Calvados, mais à Caen, du 24 Novembre au 19 Décembre, ce sont près de 200 000 manifestants qui ont défilé. Le 15 Décembre, le gouvernement retire sa réforme sur les retraites de la fonction publique, les régimes spéciaux et le contrat de plan SNCF est vidé de son contenu.

Ce mouvement est considéré par beaucoup de militantes et militants d'aujourd'hui comme l'un des derniers mouvements interprofessionnels victorieux, j'y ajouterai tout de même celui de 2006 contre le CPE qu'il ne faut pas oublier.

L'unité syndicale a été déterminante dans la réussite de ce conflit interprofessionnel et à la SNCF. Son déroulement, les modes d'actions, les contenus revendicatifs étaient bien organisés, partagés par tous et bien dynamisés. Conflit mené sans portable, sans internet, seulement les téléphones fixes et le fax.

Le rapport de forces a été déterminant et comme le dit Bernard : « Rien n'est écrit d'avance, ne jamais baisser la garde ».

Plusieurs intervenants lors de cette Conférence, des acteurs Normands lors de ce conflit que nous développerons dans un « Cahier d'histoire » sur cette initiative.

Encore merci à tous.



Jacques Ambroise
Président IHS CGT du Calvados

COLLECTIF SCCT

À la suite des décisions prises lors du dernier congrès de l'UD 14, le collectif Santé Sécurité au Travail (SST) a été créé.

Des pistes de travail sont d'ores et déjà actées, notamment sur l'accueil des salariés dans les structures CGT.

Nous notons, avec l'appui du rapport du CESER, que la situation de la santé mentale, dans notre secteur géographique, ne s'arrange pas.

Nous savons également que dans les UL, ou syndicats, des salariés peuvent se présenter dans les permanences avec des problèmes que les camarades accueillants peuvent avoir des difficultés à gérer. Pas facile d'accueillir un salarié ou une salariée en détresse qui pleure, « pète les plombs » devant nous ou a craqué au boulot et est en difficulté à cause de ça.

Notre collectif SST veut donc travailler pour armer nos camarades à gérer ces situations, savoir prendre le temps de l'écoute des salariés, les déculpabiliser de leur détresse, savoir recueillir des témoignages pas toujours faciles à écouter sans risquer de devenir une "éponge à émotions" au risque d'être en Risque Psycho Social (RPS) soi-même, et les diriger vers des cellules d'aides adaptées le cas échéant. Nous sommes des volontaires syndicalistes, pas des psy du travail.

Ce projet va prendre un peu de temps, nous souhaitons un outil solide et sur, et nous souhaitons que chaque UL nous désigne un référent intéressé que nous pourrons contacter pour transmettre les résultats de nos travaux (et qui pourra participer au collectif si volontaire).

En outre, nous voulons responsabiliser et armer nos élus CSE, qui ont la responsabilité de la SSCT dans les CSE, qu'ils soient ou non désignés dans les commissions SSCT, et leur conseiller impérativement de suivre les formations SSCT proposées par la CGT ! Pas celles du patron !

La CGT est un organisme de formation agréé par le ministère du travail et a toute sa place dans la formation des élus. L'employeur n'a pas le droit d'imposer sa « formation maison » aux élus au prétexte que c'est l'employeur qui paye cette formation !!!

Cependant, quel que soit l'organisme formateur choisi par les élus, cette formation est à sa charge !!!

La vision de la CGT sur les questions de santé au travail est évidemment incompatible avec la vision capitaliste de la sécurité et de la prévention des risques. Si les objectifs

s e m b l e n t identiques, les méthodes sont totalement différentes.

Dans les formations CGT, nous insistons sur la suppression des dangers et risques dans les situations

de travail. La majorité des formations patronales insiste sur la responsabilité du salarié face aux risques, sans agir sur les risques.

N'oublions pas que chaque jour, en France, 2 ou 3 salariés meurent dans le cadre de leurs activités professionnelles, et plusieurs centaines sont gravement blessés. Nos dirigeants le savent, ils en font même des spots publicitaires sur les médias. Mais ils n'apportent aucune solution pour régler les problèmes, ils se cantonnent à responsabiliser les travailleurs. Pour lutter contre l'amiante, il ne suffit pas d'équiper et obliger les salariés à se masquer, il faut désamianter, c'est tout !! C'est toute la différence entre la vision capitaliste et la vision humaniste CGT de la santé au travail.

Malheureusement, certaines organisations syndicales confortent le capital dans cette vision. A la CGT, nous ne voulons pas accompagner les risques au travail, nous voulons les supprimer, et armer nos élus et militants pour le dire dans les IRP et obliger les employeurs à le faire !

Alors prenez connaissance de notre note aux élus CSE, qui concerne chaque salarié : Pour votre sécurité et votre santé au travail :



INFORMEZ VOUS CGT ET FORMEZ VOUS CGT!!

Le collectif Santé Sécurité au Travail de l'UD CGT 14

Victoire de la CGT : l'inspection du travail contrôle Balenciaga sur la base du rapport de la CGT

En janvier 2025 le courrier de l'UD 14 publiait « La CGT s'oppose à la maltraitance des enfants ! ».

Nous rapportons les actions de la CGT pour la protection de six enfants victimes de maltraitance par la société Balenciaga.

Depuis lors, la CGT a obtenu plusieurs victoires dans ce douloureux dossier.

Rappel du rapport de la CGT à la Commission d'enquête parlementaire

Dans l'article de janvier 2025 nous écrivions que, mandaté par la FMNE-CGT, à de nombreuses fonctions éthiques nationales, Eric Ramond a eu à investiguer la société Balenciaga.

Les résultats avaient conduit le secrétariat national à demander d'alerter la commission d'enquête parlementaire. Dans l'article, nous annoncions le dépôt d'un rapport à la commission d'enquête de l'Assemblée nationale « Godrèche ».

L'objet de cette saisie, maltraitance de la part de la société Balenciaga du milliardaire Pinault, à l'encontre de six enfants.

La commission d'enquête portait sur les « violences dans le cinéma, l'audiovisuel, le spectacle vivant, la mode et la publicité »

Rappel des faits : Six enfants et leurs parents piégés par une société du milliardaire Pinault

Le 17 octobre 2022 quatre petites filles et deux petits garçons sont conduits par leur parents à Paris pour une séance de photographies pour une campagne publicitaire. Ce sont tous des enfants d'employés de la société Balenciaga. Les enfants sont forcés de poser au milieu d'une mise en scène ignoble (voir photos) dont le caractère pédocriminel a été dénoncé par deux hauts magistrats, un conseiller d'État et une présidente de la cour d'appel de Paris. Ils écrivent : « une petite fille à l'air triste, devant et autour d'elle sont disposés des colliers avec des chaînes, des verres et flûtes de champagne » « Sur chaque photographie, l'enfant tient dans ses mains un sac en forme d'ours en peluche vêtu de lanières de cuir noir et d'un collier étrangleur. »

Ils « considèrent que cela renvoie sans ambiguïté à une thématique de « bondage » et de jeux sexuels potentiellement violents et induit l'idée qu'un enfant pourrait simuler de telles pratiques avec une peluche, ce qui est à l'évidence inapproprié à cet âge.

Quand ces deux hauts magistrats écrivent : « suggère et légitime le fait que l'enfant lui-même pourrait se livrer ou être l'objet d'une telle activité à l'initiative d'un adulte », ils usent d'une périphrase pour dire « suggère et légitime la pédocriminalité ».

Nouveaux développements et victoires de la CGT

1 La CGT est félicitée pour ce travail d'enquête par la présidente de la Commission éducation et culture

Mme Keloua Hachi, Présidente de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale nous écrit « Ce travail d'enquête est précieux »

2 La CGT obtient du patronat l'aveu qu'aucune agence agréée enfants (obligatoire) n'a été utilisée par l'employeur Balenciaga

Malgré de nombreux obstacles, la CGT obtient l'aveu de la principale organisation patronale d'agences de mannequins que Balenciaga n'est pas passée par une agence agréée enfants (obligatoire) pour sa campagne. « Les enfants ont été engagés directement par Balenciaga et sous la responsabilité des parents. » écrivent les responsables patronaux.

Le patronat ne manque pas d'aplomb d'écrire « sous la responsabilité des parents. » omettant de relever que les parents, tous employés de Balenciaga étaient sous l'emprise de leur employeur.

3 Après un entretien avec nous, l'inspection du travail décide de contrôler Balenciaga sur la base du rapport de la CGT

La cellule « emploi des enfants et du spectacle et mannequinat » nous informe « Nous n'avons pas trouvé dans nos archives de demandes d'autorisation d'emploi de Balenciaga pour la période considérée. »

Suite à notre présentation du rapport de la CGT dans ses locaux, elle nous informe déclencher immédiatement un contrôle de la société Balenciaga.

4 La CGT découvre qu'il s'agit de travail dissimulé

Ce travail dissimulé ne fait aucun sens pour une entreprise comme Balenciaga qui faisait 1,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et filiale d'un groupe du CAC 40.

Le travail dissimulé était une condition nécessaire à la réalisation de cette maltraitance.

Balenciaga savait que cette campagne ne serait acceptée ni par les autorités, ni par les parents, ni par les affichistes.

Alors Balenciaga met en place un scénario morbide.

Balenciaga ne demande pas d'autorisation, utilise des parents employés de l'entreprise donc vulnérables et ne publie les photos que sur son site et son compte Instagram.

Les équipes de Balenciaga font pression sur les parents horrifiés qui s'opposent naturellement à la publication sur internet de telles photos de leurs enfants.

Ces parents sont d'abord des victimes. Ils sont au plus bas, considérés comme des monstres par leur entourage.

Ces parents et ces enfants ont été sacrifiés.

La CGT attend les résultats de l'Unité de contrôle de l'inspection du travail

La CGT a obtenu des victoires et continue à agir pour obtenir un examen médical et une sauvegarde judiciaire pour ces quatre petites filles et ces deux petits garçons.

Par Eric Ramond





La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec des contrats sur mesure.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



La Macif,
c'est vous.

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.